



Cotonou, le 03/01/2022

N°001 2022/PAC/DG/CSGDG/SA

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA MISE EN PLACE DU REPERTOIRE DE
FOURNISSEURS DU PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)**

Le Port Autonome de Cotonou (PAC) exécute dans le cadre de son budget au titre de l'année 2022, son Plan de Passation de Marchés Publics de Travaux, de Fournitures, de Services Courants et de Prestations intellectuelles.

A cet effet, en vue de mettre en place son répertoire de fournisseurs agréés, le Directeur Général sollicite par le présent avis d'appel à candidature, de la part des candidats (Entreprises, Sociétés, Cabinets de Consultants, Consultants individuels, Organisations Non Gouvernementale, etc.) régulièrement installés en République du Bénin, des demandes d'agrément dans leurs domaines de prestations.

Lesdites demandes rédigées en langue française, précisant au plus deux (02) domaines de prestations accompagnées des copies des pièces administratives et commerciales requises, devront être déposées au plus tard le 14 Janvier 2022 en un seul exemplaire original sous pli fermé avec la mention « Appel à candidature pour la mise en place du répertoire de fournisseurs agréés du PAC » à l'adresse ci-après :

Département du Conseiller Général, Service Achat, bureau 06, Cabinet du Directeur Général du PAC.

Les prestataires peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus indiquée, tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes.

Seuls les fournisseurs agréés et répertoriés seront consultés pour les prestations dont les montants se situent dans les seuils requis.

Pour le Directeur Général absent,
le Directeur Technique chargé de l'intérim,

Jan De VOGHT